



**RAPPORT ANNUEL
2024**

COMMISSION COMMUNALE

POUR L'ACCESSIBILITÉ

AUX PERSONNES HANDICAPÉES

1- Travaux effectués en 2024

En 2024, les travaux suivants ont été effectués :

Peinture routière : Réfection de la peinture routière sur la commune dont places PMR.

Réaménagement des locaux de la mairie : Amélioration de l'accueil et du service aux usagers, les locaux situés au rez-de-chaussée de la mairie ont été réaménagés. Le nouvel agencement des locaux permet un accès facilité aux personnes en situation de handicap. La nouvelle signalétique dans la mairie permet une meilleure visibilité.

Le projet de halle couverte (place des Hêtres) est en cours de réalisation depuis 2024. Les aménagements paysagers sont en cours, tout comme le cheminement piéton et PMR qui va permettre l'accessibilité à tous au centre-ville depuis la gare.

Place de l'église : Les aménagements des abords de l'église réalisés en 2024 ont permis un accès PMR notamment à la place de la croix.

Château d'Aurec : Une salle de réception a été aménagée au deuxième étage du château. Cette nouvelle salle ainsi que les sanitaires à proximité sont aux normes PMR.

CCAS : Lancement d'un recensement pour les personnes isolées et à mobilité réduite pour une aide à l'enlèvement des poubelles

Navette course : Mise en place d'une navette 1 à 2 fois par mois, pour amener les administrés n'ayant pas de moyen de locomotion faire leurs courses (sur inscription en mairie)

2- Projet 2025-2026

Site internet : Le site internet de la mairie sera accessible sur tout support (tablette, téléphone, ordinateur...). De plus, il répondra aux normes d'accessibilité numérique (grossissement des caractères, modification des couleurs, description des images...); notamment pour les personnes en situation de déficience visuelle.

Le déploiement est prévu fin février 2025.

Aménagement de voirie :

Avenue du Pont : au niveau du commerce assurance AREAS à l'entrée des arcades, la voirie va être réaménager, ce qui va permettre une meilleure accessibilité de cet espace. La place PMR va également être revue.

Accès base de loisirs : des travaux de réaménagement vont être réaliser à l'entrée de la base de loisirs. Suite aux dégâts causés par la crue, une réflexion s'est posée sur l'accès piétonnier et PMR de l'entrée.

Bâtiment :

La création d'un pôle médical va commencer en 2025 pour une ouverture au printemps 2026. Ce pôle sera situé dans les anciens locaux qui étaient mis à disposition pour les permanences des assistantes sociales (rue de la Plaine) et une extension sera réalisée côté salle des mariages. Des travaux d'accessibilité seront réalisés dans les locaux existants. Ce pôle médical sera aux normes d'accessibilité.

Proposition d'une date pour la prochaine réunion de la commission :

Lundi 16 juin 2025 à 17h en mairie